

NOTE U.N.S

Voici ci-dessous un exemple très précis de l'importance pour les syndicats nationaux d'obtenir à tout prix des élus au sein des conseils d'administrations des organismes de sécurité sociale.

Quant à l'intérêt du personnel ???



ELECTIONS DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL AUX CONSEILS D'ADMINISTRATION DES CAF, URSSAF, CRAM ET SERVICES MEDICAUX.

mercredi 9 août 2006.

Voici le calendrier des opérations électorales publié par le ministère.

Calendrier des opérations électorales Réunions directeurs/syndicats Etablissement des et des listes électorales

- ▶ Vendredi 1er septembre 2006 - affichage des listes électorales,
- ▶ Mercredi 6 septembre 2006 - date limite du dépôt des réclamations relatives aux listes électorales,
- ▶ Lundi 18 septembre 2006 - date limite de dépôt des candidatures et le cas échéant des listes électorales rectifiées,
- ▶ Jeudi 21 septembre 2006- date limite de dépôt des réclamations concernant les candidatures
- ▶ Mardi 3 octobre 2006 scrutin,
- ▶ Date limite pour les réclamations concernant les opérations électorales : cinq jours après la proclamation des résultats.

Attention : Certains protocoles électoraux locaux peuvent comporter des dispositions différentes (par exemple la date de dépôt des listes). Il convient pour notre syndicat, d'en apprécier l'opportunité ou non et le cas échéant faire strictement appliquer les dates prévues par le ministère.

AVOIR PARTOUT DES LISTES FO

Rappel :

- ▶ > Les listes incomplètes même un seul candidat sont admises,
- ▶ > **Le fait de partir en retraite peu de temps après les élections ne fait pas obstacle à sa présentation comme candidat,**
- ▶ > **N'avoir pas de listes aux élections de DP ou CE n'empêche aucunement la présentation d'une liste aux élections de représentants du personnel au Conseil d'Administration,**
- ▶ > **Les listes communes avec d'autres syndicats sont totalement à proscrire. En effet ces voix ne sont pas comptabilisées et apporte zéro voix à FO au niveau national. Or, les Caisses Nationale, l'UCANSS et le Ministère veulent déterminer la représentativité de chaque syndicat au niveau national en fonction de ces résultats.**

TOUTE VOIX POUR FO COMPTE

TOUT FAIRE POUR AVOIR PARTOUT DES CANDIDATS.
